

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

### Reprise des activités extérieures à Saguenay

### **RÉOUVERTURE DES JEUX D'EAU ET DES PISCINES**

**Saguenay, le 18 juin 2020** – La Ville de Saguenay poursuit la réouverture des infrastructures de loisir extérieures, et voilà qu'elle en est aux jeux d'eau et aux piscines. Cette reprise se fait avec la mise en place de mesures sanitaires en lien avec la pandémie de Covid-19.

Ces consignes s'appliquent sur l'ensemble des sites d'activités extérieures : distanciation de 2 mètres, fermeture des pavillons sauf pour les toilettes. Les usagers sont responsables d'apporter leur propre désinfectant pour les mains et leur bouteille d'eau. Il est demandé à quiconque présentant des symptômes de la Covid-19 de ne pas utiliser les installations.

#### JEUX D'EAU

Les jeux d'eau rouvrent dès aujourd'hui, le jeudi 18 juin, sur l'ensemble du territoire de la Ville de Saguenay. Ils seront ouverts au public de 8 h à 19 h et la désinfection sera faite deux fois par jour. Une capacité maximale sera établie afin de respecter la distanciation.

#### PISCINES EXTÉRIEURES

Quatre piscines rouvriront dès le samedi 20 juin :

- Rosaire-Gauthier dans l'arrondissement de Chicoutimi;
- Mont-Fortin, Saint-Philippe et Saint-Mathias dans l'arrondissement de Jonquière.

L'horaire sera de 12 h 30 à 16 h 30. Certaines piscines seront aussi ouvertes de 17 h à 18 h ou de 17 h à 19 h. La désinfection est prévue trois fois par jour.

La piscine de la Colline de l'arrondissement de Chicoutimi rouvrira le 22 juin, pour permettre de compléter des travaux sans lien avec la situation sanitaire. Quant à la piscine Richelieu, les travaux qui y sont en cours retardent son ouverture jusqu'au début juillet.

La piscine Saint-Alexis de l'arrondissement de La Baie demeure fermée pour toute la saison, en raison de travaux majeurs qui y sont effectués.

Quant aux consignes sanitaires, il est à noter que la distanciation de 2 mètres en bordure de l'eau et le lavage des mains s'appliquent. La capacité maximale des piscines sera ajustée en conséquence. De plus, seules les toilettes seront accessibles. Les vestiaires pour se changer seront fermés. **Les usagers doivent arriver et partir vêtus de leur maillot et apporter leur propre bonnet de bain.** Il est vivement encouragé pour chaque baigneur ou baigneuse de venir avec son propre équipement de flottaison individuel. Finalement, aucun matériel de jeu ne sera accepté.

### **LOCATION D'ÉQUIPEMENTS NAUTIQUES – PARC DE LA RIVIÈRE-DU-MOULIN ET PARC DE LA RIVIÈRE-AUX-SABLES**

La location d'équipement, comme les canots ou pédalos, reprendra dans les deux parcs autour du 1<sup>er</sup> juillet. Pour respecter la distanciation au moment de l'embarquement, l'accès aux quais sera limité à un ou deux groupes à la fois. **Les usagers sont fortement encouragés d'apporter leurs propres vestes de flottaison.** Seul le paiement direct par carte sera accepté.

### **ARÉNAS**

Les équipes du Service de la culture, des sports et de la vie communautaire sont à pied d'œuvre pour qu'un aréna puisse ouvrir dans les prochaines semaines. Une annonce sera faite lorsqu'il sera prêt. Les autres arénas reprendront leurs activités en août, comme à l'habitude.

**Tous les détails de ces ouvertures sont également accessibles sur le site Internet de la Ville de Saguenay à l'adresse [covid-19.saguenay.ca](https://www.covid-19.saguenay.ca). Plus encore, les personnes intéressées peuvent consulter les horaires des diverses installations en se rendant à [loisirs.saguenay.ca](https://www.loisirs.saguenay.ca).**

- 30 -

Source : Service des communications et  
des relations avec les citoyens  
418 698-3350